



CAP RENDEMENT N°2

Eligible au compte-titres, au PEA et à l'assurance vie

Commercialisation du 13 février 2017 au 28 avril 2017

Fonds destiné aux investisseurs recherchant une alternative à un investissement risqué de type « actions ». A ce titre, le placement présente un risque de perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice Euro Stoxx 50®, Indice calculé hors dividendes ne permettant pas à l'investisseur de bénéficier des dividendes éventuels attachés aux valeurs le composant (dénommé « l'Indice »), si celui-ci a baissé de plus de 30% à l'échéance des 3 ans.

Durée de vie de la formule de 3 ans maximum, l'investisseur doit donc disposer d'un horizon de placement de 3 ans: 1 an, 1,5 ans, 2 ans, 2,5 ans ou 3 ans en fonction de l'évolution de l'Indice.

Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit avoir souscrit pendant la période de commercialisation (sur la Valeur Liquidative Initiale) et conserver ses parts jusqu'à l'échéance. En cas de rachat avant l'échéance, la formule ne s'appliquera plus et le prix dépendra des conditions de marché, des frais de sortie anticipée seront appliqués.

En souscrivant à ce fonds, l'investisseur accepte de plafonner ses gains éventuels à un montant fixe prédéterminé, en contrepartie d'une protection en cas de baisse à échéance de l'Indice jusqu'à 30%.

CAP RENDEMENT N°2

CAP RENDEMENT N°2 est un fonds à formule basé sur l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes), Indice qui regroupe les principales capitalisations de la zone euro (l'«Indice»). La durée de vie maximum de la formule du fonds est de 3 ans avec une éventuelle réalisation anticipée automatique à 1 an, 1,5 ans, 2 ans ou 2,5 ans en cas de hausse ou de stabilité de l'Indice. Les gains éventuels annoncés sont des gains fixes prédéterminés et plafonnés. **Ce placement présente un risque de perte en capital** équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice si l'Indice connaît une baisse de plus de 30% à 3 ans.

MÉCANISME DE LA FORMULE :

A chaque date de constatation semestrielle à compter de la 1^{ère} année :

- 1 Baisse de l'Indice Euro Stoxx 50® par rapport à sa valeur initiale :**
» La formule se poursuit pour un semestre supplémentaire
- 2 Stabilité ou hausse de l'Indice Euro Stoxx 50® par rapport à sa valeur initiale :**
» Capital¹ + Gain fixe prédéterminé de **1,75%**¹ multiplié par le nombre de semestres écoulés² et la formule s'arrête automatiquement

Années	Dates d'échéance	Gains fixes
Année 1	04/05/2018	3,50%
Année 1,5	05/11/2018	5,25%
Année 2	03/05/2019	7,00%
Année 2,5	05/11/2019	8,75%

Exemples

- A 1 an, si l'Indice réalise une performance de + 7% votre gain sera de + 3,50% (soit un TRAB³ de 3,50%).
- A 2 ans, si l'Indice réalise une performance de + 12% votre gain sera de + 7,00% (soit un TRAB³ de 3,44%).
- A 2 ans: Si l'Indice réalise une performance de -50%, la formule continue.

A l'échéance des 3 ans (si la formule ne s'est pas réalisée au bout de 1 an, 1,5 ans, 2 ans, ou 2,5 ans) :

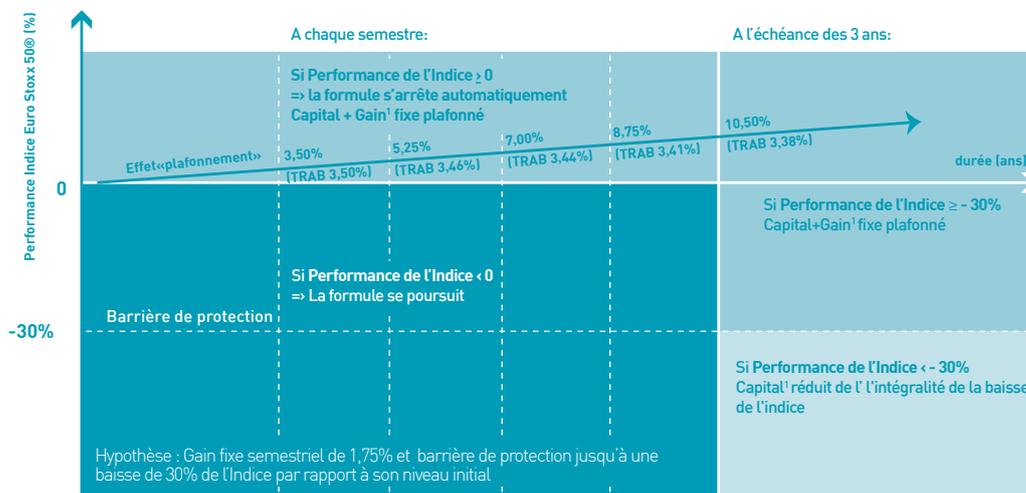
- 1 Baisse de l'Indice Euro Stoxx 50® de plus de 30% par rapport à sa valeur initiale :**
» Capital¹ diminué de l'intégralité de la baisse de l'Indice, soit une baisse d'au moins 30%
- 2 Stabilité, hausse ou baisse de moins de 30% de l'Indice Euro Stoxx 50 par rapport à sa valeur initiale :**
» Capital¹ + Gain fixe prédéterminé de **10,50%**²

Exemples

- si l'Indice réalise une performance de + 15% votre gain sera de +10,50% (soit un TRAB³ de 3,38%).
- si l'Indice réalise une performance de - 20% votre gain sera de +10,50% (soit un TRAB³ de 3,38%).
- si l'Indice réalise une performance de - 50% vous subirez une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice, soit 50%.

→ Les gains éventuels annoncés sont plafonnés, à hauteur d'un montant fixe prédéterminé, l'investisseur ne bénéficie donc pas intégralement de la hausse de l'Indice, en contrepartie d'une protection en cas de baisse à échéance de l'indice jusqu'à 30%.

Illustration du mécanisme de la formule



1. Capital et gains : le terme « Capital » désigne la Valeur Liquidative Initiale. Le capital et les gains sont hors frais d'entrée, hors frais de contrat d'assurance-vie et hors fiscalité liée au cadre d'investissement
2. Soit un TRAB de 3,50% à 1 an, 3,46% à 1,5 ans, 3,44% à 2 ans, 3,41% à 2,5 ans et 3,38% à 3 ans
3. TRAB: Taux de Rendement Annuel Brut, hors frais d'entrée et hors fiscalité liée au cadre d'investissement

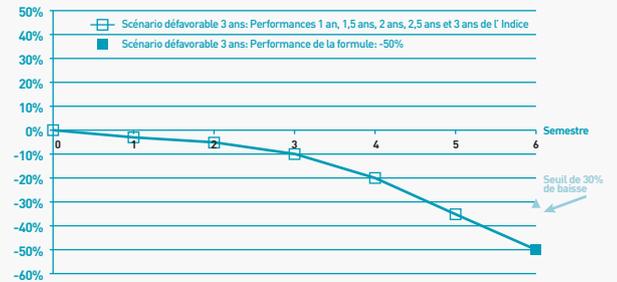
ILLUSTRATIONS DES SCENARIOS

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds. Les différents scénarii exposés ci-dessous ne préjugent pas de la probabilité de réalisation de l'un d'entre eux.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE À 3 ANS

Les performances à 1 an, 1,5 ans, 2 ans, et 2,5 ans de l'Euro Stoxx 50[®] sont négatives, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. A 3 ans, l'Indice Euro Stoxx 50[®] a baissé de plus de 30%. L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.

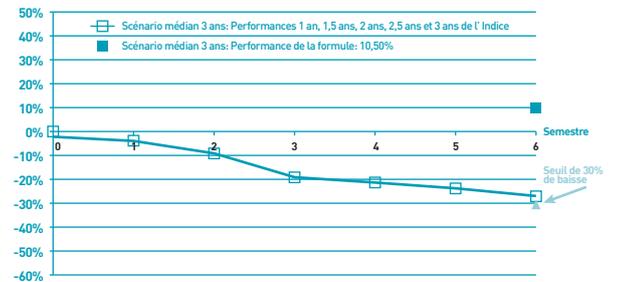
Pour une Valeur Liquidative Initiale de 100€, la Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 50€⁴, soit une perte de 50€ et un taux de rendement annuel brut de -20,63%⁷.



SCÉNARIO MÉDIAN À 3 ANS

Les performances à 1 an, 1,5 ans, 2 ans et 2,5 ans de l'Euro Stoxx 50[®] sont négatives, la formule n'a donc pas été réalisée par anticipation. La durée de la formule est donc de 3 ans.

La performance à 3 ans de l'Indice est négative mais celui-ci n'a pas baissé de plus de 30%. La formule permet à l'investisseur de bénéficier d'un gain de 10,50% alors que la performance de l'Euro Stoxx 50[®] à 3 ans est négative. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 110,50€⁴, soit un taux de rendement annuel brut de 3,38%⁷.



SCÉNARIO FAVORABLE À 1, 2 ET 3 ANS

Scénario favorable à 1 an

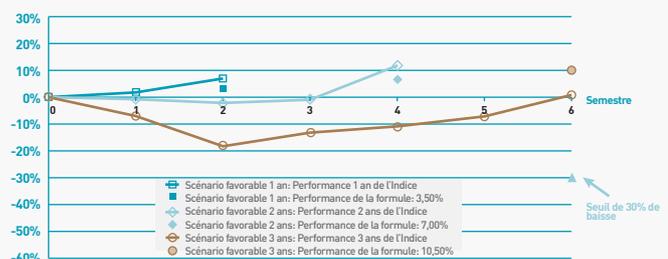
- La performance à 1 an de l'Euro Stoxx 50[®] est positive. La durée de la formule est donc de 1 an.
- L'investisseur bénéficie d'un gain de 3,50% alors que l'Indice a progressé de 7%; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'Indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 103,50€⁴, soit un taux de rendement annuel brut de 3,50%⁵.

Scénario favorable à 2 ans

- Les performances à 1 an et 1,5 ans de l'Euro Stoxx 50[®] sont négatives ; la performance à 2 ans de l'Euro Stoxx 50[®] est positive. La durée de la formule est donc de 2 ans.
- L'investisseur bénéficie d'un gain de 7,00% alors que l'Indice a progressé de 12%; il ne profite donc pas intégralement de la hausse de l'Indice en raison du mécanisme de plafonnement des gains. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 107,00€⁴, soit un rendement annuel de 3,44%⁶.

Scénario favorable à 3 ans

- Les performances à 1 an, 1,5 ans, 2 ans et 2,5 ans de l'Euro Stoxx 50[®] sont négatives. La durée de la formule est donc de 3 ans.
- L'Indice a progressé de 1%. L'investisseur bénéficie d'un gain de 10,50%. La Valeur Liquidative Finale serait dans cet exemple de 110,50€⁴, soit un rendement annuel de 3,38%⁷.



4. Pour une Valeur Liquidative Initiale de 100 € (hors frais d'entrée, hors frais de contrat d'assurance-vie et hors fiscalité liée au cadre d'investissement)

5. Sur la période du 5 mai 2017 au 4 mai 2018

6. Sur la période du 5 mai 2017 au 3 mai 2019

7. Sur la période du 5 mai 2017 au 5 mai 2020

AVANTAGES & INCONVÉNIENTS

Quels sont les inconvénients de CAP RENDEMENT N°2 ?

- Le capital n'est pas garanti.
- L'investisseur ne connaît pas, a priori, l'échéance de la formule qui peut être de 1 an, 1,5 ans, 2 ans, 2,5 ans ou 3 ans, selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50[®]. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la Valeur Liquidative Finale⁸.
- Le gain fixe est limité à 1,75% multiplié par le nombre de semestres écoulés¹⁰. L'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Euro Stoxx 50[®], en raison du mécanisme de plafonnement des gains.
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Euro Stoxx 50[®] a baissé de plus de 30% à l'issue du semestre 6, la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative Initiale⁹ (hors frais d'entrée) diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50[®]; le porteur subit alors une perte en capital qui sera alors d'au moins 30%.
- L'Euro Stoxx 50[®] étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

Quels sont les avantages de CAP RENDEMENT N°2 ?

- Si, à une date anniversaire entre le semestre 2 et le semestre 6, la performance de l'Euro Stoxx 50[®] est positive ou nulle, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe de 1,75% multiplié par le nombre de semestres écoulés¹⁰.
- Sinon, dans le cas où la formule n'a pas été réalisée par anticipation et où la Performance de l'Euro Stoxx 50[®] à l'issue du semestre 6 est comprise entre 0% et -30% (soit une baisse inférieure ou égale à 30%), l'investisseur bénéficie le 5 mai 2020 d'un gain fixe de 10,50%¹⁰.



8. Valeur Liquidative Finale: Définition précise au paragraphe « Description de la formule » du Prospectus du fonds

9. Valeur Liquidative Initiale: correspond à la plus haute valeur liquidative du fonds (hors frais d'entrée) établie entre le 13 février 2017 et le 5 mai 2017 inclus

10. Soit un TRAB de 3,50% à 1 an, 3,46% à 1,5 ans, 3,44% à 2 ans, 3,41% à 2,5 ans et 3,38% à 3 ans

AVERTISSEMENT :

Les caractéristiques principales du fonds à formule CAP RENDEMENT N°2 sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur disponible auprès de la société de gestion, du distributeur Louis Capital Market en France et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). En tout état de cause, ce document d'information vous sera remis si vous optez pour ce support. Ce Fonds Commun de Placement a été agréé par l'AMF le 16 janvier 2017 et est géré par Amundi Asset Management.

CAP RENDEMENT N°2 pourra vous être proposé dans les contrats multisupports d'assurance vie et de capitalisation. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les dispositions complètes de votre contrat d'assurance vie figurent dans la notice d'information de ces contrats et dans les conditions générales valant note d'information pour le contrat de capitalisation.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats-Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus du produit financier décrit dans ce document.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036, Société Anonyme au capital de 596 262 615 €, Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris, 437 574 452 RCS Paris. Document à caractère publicitaire, nécessairement simplifié et non contractuel.

Les protections contre les différents risques du produit sont accordées sous réserve d'une souscription réalisée pendant la période de commercialisation et une conservation des parts jusqu'à l'échéance de la formule. La protection du FCP est octroyée par Amundi Finance, filiale d'Amundi.

FCP distribué par Louis Capital Market UK LLP Société à responsabilité limitée d'un Etat Membre de l'Union Européenne, située 130 Wood Street, EC2V 6DL à Londres, Royaume-Uni, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 505 283 515 R.C.S, ayant son établissement principal en France sis 96 Boulevard Haussmann, 75008 Paris, agissant par le biais de son trading name « Volcap Trading ».